

La maison du Tilleul à Saint-Blaise

Lorsque vous avez gravi la rue de la Châtelainie, à Saint-Blaise, laissant à votre droite la maison des Emigrés, puis celle de la Dîme, et que vous avez traversé le petit pont jeté sur l'eau du Ruau, vous vous trouvez en face d'une maison discrète, d'allure charmante, entourée de pelouses et flanquée d'un tilleul gigantesque autour duquel tourne un banc vert. Derrière grimpe la route de Voëns et d'Enges, à travers ceps ou clairières.

Plus d'un passant s'arrête, intrigué, cherchant à percer le mystère de cette demeure. Il se trouve en présence de la maison Terrisse, de l'un des rares petits domaines de notre pays qui n'ait point été morcelé mais qui, tout au contraire, au cours des âges, s'est agrandi. L'histoire de cette propriété vaut la peine d'être faite.

A l'origine, ainsi que le confirme un vieux plan, les dépendances, maison du jardinier et orangerie n'existaient pas. Le corps de bâtiment central était sans doute lui-même moins vaste. On peut tirer cette conclusion du fait que l'architecture d'une délicieuse galerie, côté vent, dont une partie du plafond est voûtée, remonte aux XVI^{me} et XVII^{me} siècles, ainsi qu'une tour dans laquelle grimpe, en colimaçon, un escalier de pierre d'Hauterive. La tour intérieure, autrefois, dut dominer de sa flèche une première construction plus modeste.

D'anciens actes mentionnent les parchets de vigne du voisinage aux noms savoureux : « En Champvillant, en Chair dane, es Tiolles, es Violettes ou es Bourguilliard. »

Une famille éteinte.

La maison appartient à l'origine à la famille Prince, qui la construit. Cette branche des Prince se perpétue en prenant le nom de « Prince-dit-La Hire », qui subsiste jusqu'au XVIII^{me} siècle.

Isaac de La Hire, né en 1666, qui servit en France, commanda un bataillon au régiment suisse de Brendler. Retiré plus tard dans sa demeure de Saint-Blaise, il y mourut en 1729, ayant légué 50 écus blancs aux pauvres du village. La communauté décida qu'on l'ensevelirait dans le temple, ce à quoi la paroisse s'opposa. Le Conseil d'Etat mit fin au différend en ordonnant que la pierre fût posée. On l'y voit encore.

La Hire est un vieux nom français. Il est cependant très peu probable, pour ne pas dire à peu près exclu, que les La Hire de France aient un lien de parenté avec les La Hire de Saint-Blaise. M. Olivier Clottu fils, de Saint-Blaise, a reconstitué, au vu de papiers privés et des archives de cette commune, une généalogie des La Hire de notre pays, généalogie qui ne remonte pas au delà du XVI^{me} siècle.



Vue actuelle de la maison du Tilleul.

Ceux de France remontent plus haut. Cela ne suffit point pour établir une présomption de parenté. Parmi les La Hire de France, fut célèbre La Hire dit Etienne de Vignoles, illustre capitaine sous Charles VII, ennemi acharné des Anglais, effréné pillard. A Montargis, en 1427, il adressait à Dieu cette prière célèbre : *Sire Dieu; je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrais que La Hire fit pour toi, s'il estoit Dieu et que tu fusses La Hire*. Il fut principal compagnon d'armes de Jeanne d'Arc et suivit à Reims Charles VII aux côtés duquel il était aussi lors de son entrée dans Paris. Son image n'a pas cessé de se perpétuer dans le *Valet de cœur* du jeu de cartes, dont les figures commencèrent à être stéréotypées.

On connaît aussi Laurent de La Hire, peintre et graveur vers 1640, l'un des douze professeurs qui formèrent l'Académie de peinture de Paris, et son fils Philippe, professeur de mathématiques au Collège royal et à l'Académie d'architecture, géomètre français.

Mais revenons aux La Hire de Saint-Blaise, ceux qui nous intéressent.

Le nom de La Hire se substitua chez nous au nom de Prince. Cette famille fut anoblie, en 1695, par la duchesse de Nemours, en la personne de Jean-Pierre, né à Saint-Blaise en 1665, brigadier au service de France. Il avait débuté à 13 ans dans la carrière militaire comme cadet dans la compagnie de son oncle Jacques de La Hire, capitaine au régiment Stoppa. Il prend part à une dizaine de combats. Sa conduite à Malplaquet, en 1709, lui vaut une lettre d'éloges du duc du Maine, général des Suisses, qui semble le rendre redevable du salut des armées du roi.



Salon-galerie voûté du XVII^{me} siècle, au Tilleul.

Jean-Pierre de La Hire, un des premiers propriétaires de la maison, avait épousé Anne-Marie Petitpierre, fille de David, conseiller d'Etat et chancelier à Neuchâtel. Ses deux frères, Samuel, tué à Steinkerke, et Frédéric, également officier en France, n'eurent pas de descendants.

Parmi nos propres documents se trouve un parchemin enluminé muni de la signature de Jean-Pierre « de la Hire », commandant du régiment suisse de Brendle, daté de Lille 1721. Cette pièce porte les armes de « La Hire », le sceau du régiment ainsi que, peint à la main, l'écu du roi de France entouré de drapeaux et de canons, accompagné des XIII écus de la Confédération primitive. Il s'agit d'un certificat-passeport, enluminé à l'état-major, délivré par La Hire au capitaine François Chevalier, un Neuchâtelois aussi, quittant le service de France pour le service de Pologne. Ce document, en langue allemande, germanise Saint-Blaise et Valangin, qui deviennent *St Blaesy* et *Felledeiss*. La griffe de « La Hire » se retrouve aussi à la bibliothèque du Tilleul, en tête de certains livres qui lui appartinrent.

Changements de main.

La nouvelle maîtresse de maison, Anne-Marie de La Hire, ne donna naissance qu'à une fille, Marie-Esther, qui, après la mort de ses parents, — son père avait été enseveli dans le temple protestant de Spire en 1734, — fut seule à porter ce vieux nom du terroir qui s'éteignit par son mariage avec François de Marval,

brigadier en France, mais d'abord lieutenant dans la compagnie La Hire, celle de son futur beau-père.

Par cette union, la pittoresque maison du Tilleul passait aux Marval.

Marval, marié vers 1725, avait été lieutenant-colonel, régiment suisse de Bocard. Officier distingué, il sert quarante-six ans. Son âge et sa santé lui dictent, en 1759, d'offrir sa démission transmise par Louis-Auguste de Bourbon, colonel des Suisses et Grisons. C'est en récompense d'une si longue carrière que le roi le nomme brigadier de ses armées.

Marval se retire dans notre pays où il meurt en 1772. Sa fille cadette, Françoise, épouse, en août 1779, Jean-Marie Bergeret de Tulemont, réfugié français. C'est dès lors Françoise Bergeret de Tulemont qui reprend la maison et l'habite avec ou sans son mari, souvent à Paris. Ce ménage sans enfant adopte Françoise-Louise Perrin, de Saint-Blaise, apparentée à la famille Dardel-Thorens. Des reliques Tulemont passèrent à la famille Thorens, en particulier un buste intéressant de la mère de Jean-Marie, que nous reproduisons ici. Que devint la maison du Tilleul ?

Il convient d'abord de dire deux mots de Bergeret de Tulemont, nouveau maître de céans. Bergeret, marquis de Tulemont, appartenait à la famille des Bergeret dont quelques membres sont signalés dans les annales. L'un d'eux, Pierre-François Bergeret, conseiller du roi, était l'un des fermiers-généraux de Louis XV. L'autre, fils du précédent, Jean-François Bergeret, seigneur de Frouville, fut également conseiller royal. Descendaient-ils de Pierre-Alexandre Bergeret, gentilhomme de la Grande fauconnerie de France en 1708 ?

En tout cas, le père de Jean-Marie était Pierre-Jacques-Onésime Bergeret de Grandcourt, frère aîné de Jean-François Bergeret de Frouville, dont il existe encore actuellement des descendants à Sceaux. Jean-Marie n'avait que quatre ans quand sa mère mourut. Il entre plus tard au service de l'armée de Chambéry et y mène fastueuse vie. Son père avait dû l'interdire et refuser de payer ses dettes. Ce fut là jeune officier comme il y en eut beaucoup, qui firent mille fredaines par monts et vaux.

Au bout d'une dizaine d'années, Bergeret, dont la situation est obérée, quitte Saint-Blaise, en y laissant sa femme se débrouiller avec ses créanciers. En juillet 1787, il va se fixer à Paris. Trois ans après, M^{me} de Tulemont, regrettant peut-être de ne point avoir enterré son mari volage, dresse une monumentale sépulture à son chien dans son jardin ! Le *Messenger boiteux* de 1893, publiant le texte d'une vente de chevaux par M^{me} de Tulemont à un pasteur soleurois, montre à quel point elle adore les animaux. Il y est prévu que le pasteur leur « donnera un peu à manger pour les amuser et que si quelquefois ils se mettent en gayeté, c'est en leur parlant doucement qu'on les ranime » !

L'homme d'affaires de M^{me} de Tulemont était le notaire Henri Peters, d'Hauterive, greffier de justice au château de Thièle où régnait M. de Sandoz-Travers. Nous avons retrouvé dans les papiers de ce notaire, que possède aujourd'hui M. Louis Baumann, apparenté à la famille Peters, une quinzaine de lettres datées de 1788 à 1790, écrites de la main de Françoise de Marval.

Le greffier Peters, intéressé à Paris dans une affaire d'horlogerie, y passe quelques années, momentanément remplacé à Saint-Blaise. Il envoie de là des lettres contemporaines des troubles révolutionnaires et que l'on s'arrachait. Tirons quelque chose des missives qu'il reçut au contraire à Paris de M^{me} de Tulemont.



*Marquise Pierre-Jacques-Onésime Bergeret de Tulemont,
née Marguerite-Josèphe Richard de la Bretèche.*
(1720-1751)

(Propriété de Mlle Marthe Thorens, Saint-Blaise.)

Elle charge Peters de missions relatives à son procès contre son époux et lui demande de la mettre à l'abri des poursuites des créanciers de celui-ci. On apprend qu'il y avait alors au Tilleul d'excellents jardiniers soignant plantes rares en serre chaude. Au départ du mari, cinq chevaux, réduits à deux, meublent les écuries.

Relations sonores.

Ces lettres révèlent que M^{me} de Tulemont eut à Saint-Blaise la visite d'un avocat de renom qu'elle compte parmi ses familiers, le fameux Nicolas Bergasse, Lyonnais, du barreau de Paris, qui gagna contre Beaumarchais la retentissante

affaire des époux Kornmann. Bergasse avait dans une série de mémoires d'une violence inouïe attaqué l'auteur du *Barbier de Séville*. Beaumarchais, dans de vastes répliques, tournait Bergasse en ridicule, rappelant que son adversaire s'était, à corps perdu, jeté dans les magnétiques rêveries de Mesmer et de Cagliostro...

Mais l'affreux Bergasse de Beaumarchais était Bergasse charmant pour M^{me} de Tulemont, aveuglée par ses infortunes et saisissant au bond l'offre d'entr'aide d'un homme en vue. Des lettres Tulemont-Peters, il résulte que Bergasse passa, dès août 1789, trois mois dans notre pays. Il est à plusieurs reprises à Saint-Blaise qu'il quitte le 19 octobre, laisse son adresse à sa correspondante et l'assure de son dévouement touchant le procès pendant, à Paris, entre elle et son mari.

M^{me} de Tulemont raconte que Bergasse est lié à Necker avec qui il collabore. « Je vous avoue que j'augure bien de mes affaires. Si je vous ai tu la bonne connoissance que le hasard m'a procurer, c'est qu'il a été longtemps dans ce pays, incognito. Sa tête étoit à deux mil Louis à prix par les Brienne et Lamoignon. Il portait le nom de du Sauzais. » (!)

En quittant notre région, Bergasse se rend dans le Dauphiné. Ses offices à vrai dire ne se bornent qu'à des... compliments qu'il envoie à M^{me} de Tulemont, par un Genevois, le syndic Dantan. Sans doute avait-il d'autres chiens à fouetter.

Une lettre de M^{me} de Tulemont à Peters, à Paris, est assez plaisante. En effet, Françoise de Marval, faisant allusion au procès sensationnel des époux Kornmann dont Bergasse a sorti, blanchi, le conjoint offensé, écrit — frondeuse — qu'heureusement à l'avenir les femmes ne pourront plus « tout se permettre par devant et par derrière le dos de leurs maris cocus ».

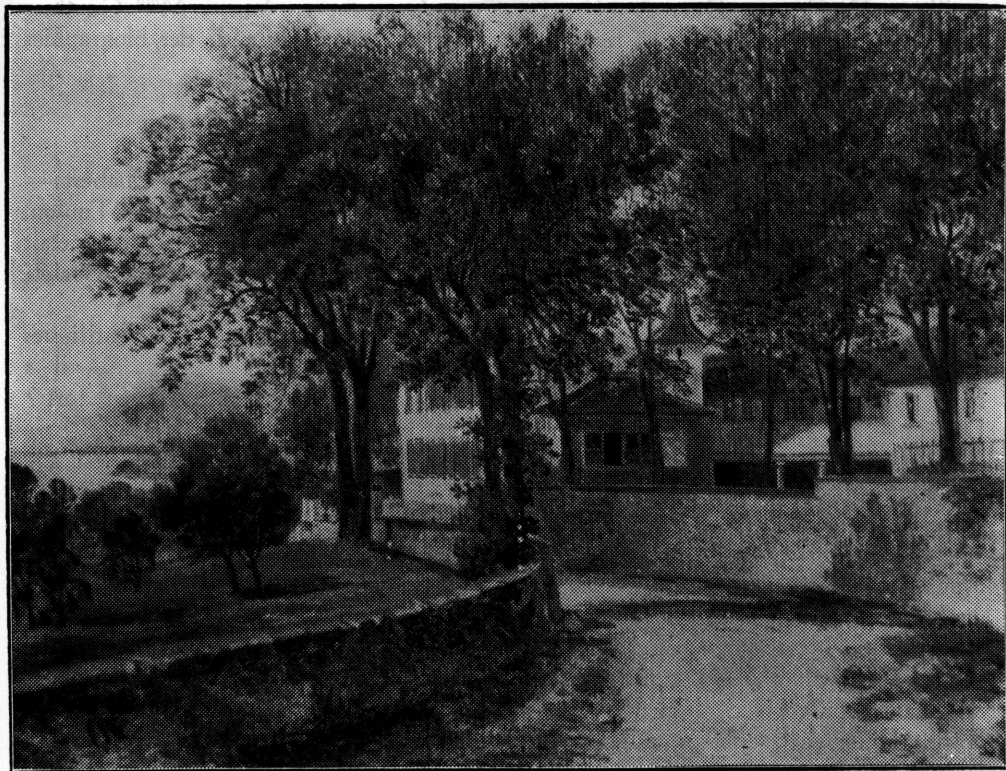
On sait que des manuscrits Bergasse, trouvés aux Tuileries après le 10 août 1792, lui valurent d'être arrêté l'année suivante à Tarbes. Sans être partisan de la monarchie absolue, publiciste connu, il s'était rapproché de Louis XVI et s'était compromis. On lui rendait la liberté le 9 thermidor. Après de nouveaux avatars que lui attirait son ouvrage: *De la propriété*, il mourait en 1832, à 82 ans, dans l'illuminisme et hanté par des prodiges de somnambule.

En attendant, la masse des créanciers de Bergeret n'était guère armée de patience ! La maison de Saint-Blaise était saisie; un tiers détenait les clés. Les jardiniers étaient assermentés comme gardiens. M^{me} de Tulemont essaya de renvoyer au printemps 1789, mises et collocations.

Une de ses amies, Louise Chambrier, demande par lettre, le 31 janvier 1790, au notaire Peters — toujours à Paris — des détails sur la mort récente de M. de Bergeret « poursuivi par ses créanciers jusqu'à son dernier soupir » (!). Le marquis déchu était mort à Paris dans une mansarde.

Un homme expéditif.

Les créanciers, têtus, vendent le domaine à Philippe-Athanase Täschler, ancien président du parlement de Metz et « intendant des Isles françaises du Vent de l'Amérique ». Täschler, ou Taescher, né en 1731, est fils de Martin Taescher, chambellan à Versailles, converti au catholicisme. Avocat, après avoir occupé les charges de procureur général de la marine et d'intendant général de la Martinique, il se retire d'abord à Paris. Il en déguerpit au moment de la Révolution et vient s'installer à Saint-Blaise.



La maison du Tilleul vers 1840.

La route longe encore la façade sud. Depuis, elle a été refoulée au delà de la tranchée de la voie ferrée.

(D'après une peinture inédite et originale d'Edouard de Pourtalès.)

Il remontait à des paysans grisons de la Ligue des Dix juridictions, plus spécialement à celle de Schiers-Seewis et à celle de la Maison-Dieu. Son frère cadet, prêtre du diocèse de Paris, intrigue sans succès pour devenir évêque de Coire. Le nouveau maître de céans a une sœur aussi, Hélène-Marguerite-Barbe, mariée au marquis Joseph de Chabert.

L'historienne Christine de Hoiningen-Hüene avait étudié, en 1917, le problème de la parenté de cette branche des Täscher avec l'impératrice Joséphine de Beauharnais, née Täscher de la Pagerie. Sa conclusion fut négative.

Réglons en coup de vent le compte de Täscher puisque les procédés rapides étaient aussi son affaire.

A peine installé à Saint-Blaise, il s'envoie une jolie charge de grenaille dans la cervelle ! En effet, le 13 mars 1790, le président ayant reçu diverses lettres de France, se promène en long et en large dans son jardin fleuri, délaie ses idées, entre dans le bûcher, saisit son fusil. Boum ! Tout est fini. Il n'était point de ceux à qui le Ciel a donné des intentions pour le malheur d'autrui et qui font suer ceux qu'ils persuadent...

L'enquête faite à l'occasion de ce départ original, n'apprit ni ce que contenaient les missives reçues, ni celles envoyées le jour même à Messieurs de Luze, Mont-

mollin et Du Peyrou. Dans son *Voyage d'une Française en Suisse*, M^{me} Gauthier raconte l'incident de manière à faire croire à un assassinat. La mode des biographies romancées commençait-elle ?

Héritage et transaction.

Au décès de Täscher, ses légataires, le marquis et la marquise de Chabert — cette dernière, sœur du défunt — sont investis de la propriété. Natif de Toulon, originaire de Provence, Chabert avait été chef d'escadre des armées navales. Il était commandant des ordres de Saint-Louis, de Saint-Lazare, et membre de la Société militaire américaine de Cincinnatus.

S'étant acquis une culture générale, il était familier des Académies scientifiques de Paris, Brest, Londres, Berlin et Bologne. *Postes portasque refregit* — il a brisé poteaux et portes — était la devise des siens. Peut-être frappait-il fort ? Du cimier de son écu surgissait une main tenant massue...

Au moment où il hérite le domaine de Saint-Blaise, il habite Paris, est âgé d'environ 60 ans, et ne paraît amené chez nous que par le hasard du saut en parabole que vient de faire dans l'infini son beau-frère Philippe-Athanase...

Le marquis et la marquise de Chabert conservent le domaine moins d'un an. Nous avons, en effet, sous les yeux un acte de « vendition d'une maison située au haut de Saint-Blaise en faveur de Monsieur André-César Terrisse, négociant, bourgeois de Neuchâtel », du 7 janvier 1791. Un sieur Frédéric Dony y représente les Chabert alors que pour l'acquéreur agira Jean-Jacques-François Vaucher, négociant, bourgeois de Neuchâtel et Valangin, en vertu de sa procuration passée devant Rouen et Paulmier, notaires au Châtelet de Paris. Le domaine comprenait maison, grange, remise, pressoir, écurie, hangar, orangerie, serre chaude, glacière et jardin.

Voisins et propriétaires actuels.

Le domaine avait alors pour limites, devers vent, le chemin de Saint-Blaise à Voëns, M. de Vögneli de Montenach, les enfants de Jean-Jacques Virchaux. Devers bise, le capitaine Emer Peters. Devers joran, le sieur Frédéric Dardel, notaire. D'uberre, le chemin de Neuchâtel à Cressier avec issue, et Frédéric Dardel de Ruau. Le « jardin quarré de Ruau », s'étendant jusqu'au ruisseau de ce nom, dans lequel on voit encore la sépulture du caniche de M^{me} de Tulemont, était compris dans l'acte et partiellement séparé de la maison par l'ancien chemin de Cressier qui passait à même la façade sud, comme le montrent d'anciens documents. Plus tard, au moment de la construction de la voie ferrée Neuchâtel-Bienne, le jardin gagnait en largeur par le refoulement du chemin au delà de la ligne, côté uberre.

Selon l'acte de 1791, le jardin du haut des Ouches, enclos de murs, joutant le sieur boursier David-Emer Girard, J.-J. Tribolet, les frères Favre, Ernest Prince, est compris dans le lot ainsi qu'un verger assez vaste. « Tous les meubles et effets » des Chabert passent à l'acquéreur, selon inventaire ascendant à six mille neuf cent quatre-vingt-cinq livres. L'immeuble est franc d'hypothèques.

Le prix convenu — meubles inclus — est de trente-deux mille livres, argent de France, payables comptant en papier sur Paris et assignats au cours de Bâle du 31 décembre précédent. La vente est passée sous la réquisition du sceau des contrats des châtelainies de Thièle et du Landeron, selon l'usage, sauf les droits



Frédéric-Eugène Terrisse

député à la Diète et maire de Travers en 1831.

(D'après une miniature originale exécutée par Mlle Uranie de Meuron)

seigneuriaux, et en présence des sieurs François-Louis Paris et Auguste Convert, tous deux bourgeois de Neuchâtel.

Une mention au pied de l'acte révèle que certains des meubles qui passent à André-César Terrisse proviennent déjà d'une acquisition Täscher aux créanciers de Bergeret. D'autres avaient été acquis par Täscher. Les uns et les autres décorent encore aujourd'hui, de la grâce exquise de leur style, des lieux paisibles — leur cadre d'antan — qu'ils n'ont point voulu désertier. La minute de l'acte est munie de la griffe de Claude-François Bovet, notaire. Elle est enregistrée par Jean-Jacques Favarger.

André-César Terrisse, négociant, né à Genève, vécut de 1748 à 1819. Il descendait d'une famille huguenote venue du Dauphiné. Dès 1785, il est bourgeois de Neuchâtel. Entré au service de Jacques-Louis de Pourtalès, fondateur de l'hôpital, le banquier, dans l'ancien hôtel duquel sont installés les bureaux de la Société de banque suisse, il s'en fait apprécier et devient son associé.



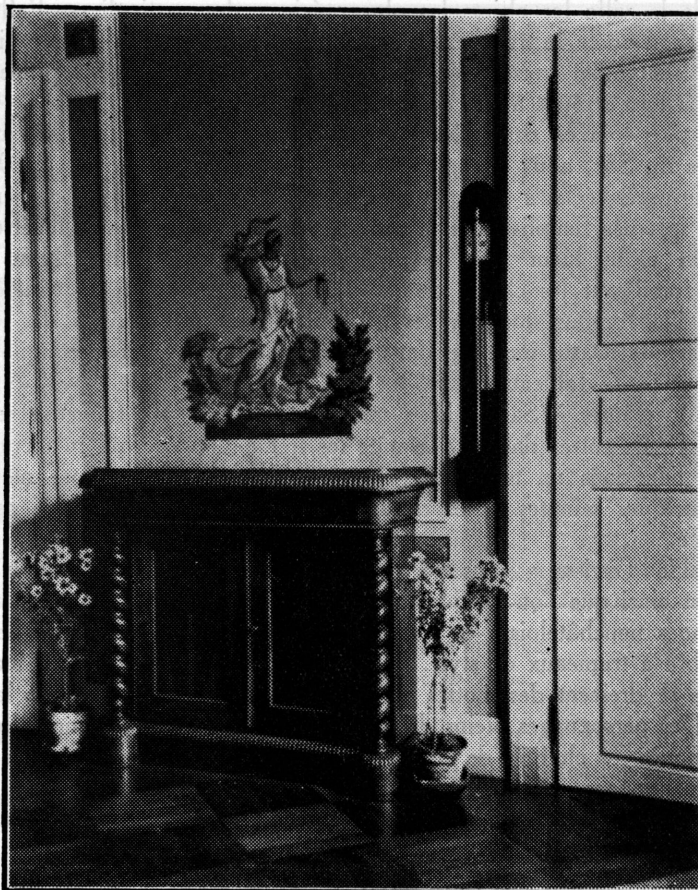
Salle à manger au Tilleul.

Panneau avec motif décoratif représentant l'Asie (papier découpé et collé, époque 1830).

Allié Du Pasquier, puis d'Ivernois, il a entre autre un fils, Frédéric-Eugène Terrisse, lieutenant de ville à Neuchâtel, député à la Diète et maire de Travers en 1831. Ce dernier reprend de son père la vieille demeure du Tilleul. Il joue un rôle dans les événements de 1831.

Une vue de la maison, peinture d'Edouard de Pourtalès, exécutée vers 1840, montre l'état des lieux il y a cent ans. On y voit la route aujourd'hui disparue. Ce peintre, dont le Musée de Neuchâtel possède quelques toiles, fut l'élève de Maximilien de Meuron et de Léopold Robert, à Rome.

C'est dans la tonnelle du jardin des Tilleuls que Frédéric-Eugène Terrisse — dont nous donnons le portrait à titre documentaire — rédige, peu après la tentative de révolution de 1831, ses fameuses *Observations et Réflexions* sur la période de 1827 à 1839. Il avait alors 25 ans. Notre contemporain, M. Eugène Terrisse, pasteur à Saint-Blaise, auquel nous devons une partie de notre documentation, a publié, dans le *Musée neuchâtelois* de 1925, les *Mémoires* dus à la plume de son grand-père qui avait fait ses études de droit à Heidelberg, Berlin et Paris.



Salle à manger au Tilleul.

Panneau avec motif décoratif représentant l'Afrique (papier découpé et collé, époque 1830).

L'action de Terrisse au cours des événements régionaux a été rappelée aussi par M. Arthur Piaget.

Frédéric-Eugène Terrisse, comme la plupart des descendants des familles du Refuge, fut l'un des soutiens de l'ordre établi. Il avait été lieutenant de la ville de Neuchâtel, président de la commission d'éducation et fut plus tard membre du Tribunal souverain.

Ses notes relatent en détails pittoresques et réalistes les événements révolutionnaires de septembre 1831. L'agitation régnait en ville. Des groupes d'hommes se formaient dans rues et carrefours. Sandol-Roy contracte un duel à la Croix-du-Marché avec le capitaine Roulet. Le Conseil d'Etat quitte la ville tôt après l'arrivée des insurgés et se retire au Locle. Terrisse écrit entre autres : « A chaque instant passaient des bandes armées d'insurgés, procédant, tambours et fifres en tête, à quelque réquisition ou conduisant, depuis l'arsenal du Crêt, des canons et des fourgons de munitions. Les bords du lac étaient remplis de bateaux de déménagement. Sur la route de Saint-Blaise, une longue file de chars remplis de bagages transpor-

taient loin de la ville les objets les plus précieux des particuliers. J'allais régulièrement chez mon oncle le trésorier. Il n'avait point quitté son domicile ainsi que ses collègues. Il s'attendait presque à chaque instant à voir sa caisse pillée et sa tête demandée. La terreur était à son comble. »

Il écrit plus loin en dramatisant quelque peu : « Depuis les hauteurs du Plan et du Pertuis du Soc, nous aperçûmes avec un sentiment d'horreur (*sic*) le sombre repaire des insurgés, éclairé par quelques lanternes placées le long des créneaux du donjon. Ces infâmes remplissaient la grande église dont les vastes fenêtres en ogive se dessinaient à la lueur des lampes suspendues aux voûtes. Nous entendions résonner en frémissant les chants de mort et de révolution de la troupe infernale. Ils n'étaient interrompus que par les cris monotones et lugubres des « qui-vive » des sentinelles. Un vaste incendie dans la direction d'Avenches complétait de son reflet l'horreur de ce tableau.

» Nous arrivâmes à Saint-Blaise sans obstacles et sans fâcheuse rencontre. Il était minuit. Je fis entrer dans ma grange les trente hommes qui m'accompagnaient. Le tout eut lieu dans un tel silence que personne, au village, pas même le guet qui passa quelques minutes après devant la porte de la grange, ne se douta de notre présence. »

La famille Terrisse a conservé cette demeure digne de mention dans nos annales. C'est ainsi que l'on retrouve aujourd'hui, enclos dans ces vieux murs, d'exquises indiennes neuchâteloises en parfait état de conservation ou de belles cheminées de marbre à trumeaux de style. Sur le gris Trianon d'une salle à manger ovale et charmante se dressent des motifs de papiers collés sur fond vert, à la française, vers 1830. Des personnages pleins de grâce, identiques à ceux d'une salle du Palais royal d'Arangues — chargés de fruits et de fleurs — y représentent les continents.

Les dépendances cachent un antique pressoir neuchâtelois dont une copie réduite, exécutée par M. Paul Matthey-Schœck, en 1916, se voit dans la salle est du Musée historique.

Pour un arbre.

Avant de clore cet aperçu, quelques mots du tilleul tri-centenaire de ces lieux et dont l'histoire peu banale a été puisée par feu Gustave Bünzli dans les archives de Saint-Blaise.

M. Bünzli était bien orienté sur ce coin de terre. Il a joliment narré les péripéties qui valurent à cet arbre vénérable de passer de la Communauté à un propriétaire unique !

Cet arbre avait acquis, comme d'autres tilleuls du canton, un prestige mêlé de superstition. En construisant la route de Voëns, on trouva dans les racines du tilleul les ossements de plusieurs squelettes.

Sur un champ de bataille, on fit signer un jour au fameux Jean-Pierre de La Hire, soit le 15 juillet 1717, une reconnaissance selon laquelle le mur, dont il entourait le « tillol » près de sa maison, ne portait pas préjudice au droit que la commune avait sur lui...

Soixante-dix ans plus tard, le 2 avril 1786, c'est M. de Tulemont, avant de partir pour l'étranger, qui, haussant le mur autour du tilleul, nuit à la communauté. Il paraît se l'attribuer. On menace de démolir le mur, car il faut laisser « les choses au point qu'elles étaient cy-devant ». Bergeret fait la sourde oreille, chipe chaille et gravier à la commune et enferme l'arbre avec une seule entrée de son côté !



La maison du Tilleul sous la neige.

Façade ouest, sur le chemin de Voëns.

L'année suivante, nouvelles remontrances. Bergeret s'est du reste envolé. C'eût été à M^{me} de Tulemont à continuer cette petite politique d'extension territoriale. Peut-être menaçait-elle, quoique très aimée à Saint-Blaise, d'envoyer Bergasse dans les jambes des conseillers de commune ?

Cérémonial de feu de paille.

La jeunesse de Saint-Blaise enterrait, jadis, sous ce tilleul, le dernier bal de l'hiver.

Filles en robes blanches, garçons en « milaine », réunis à la salle de bal de la Maison de commune, descendent dans la rue où le cortège se forme. Les couples s'alignent, munis de chandelles dans des cornets de papier. A 9 heures, au moment où tinte le couvre-feu, la fanfare ouvre la marche, suivie d'abord de quatre porteurs soutenant un brancard recouvert d'un linceul. Un cavalier affairé, drapé dans une houppelande, avec rabat et tricorne en bataille, donne le signal. On grimpera la rampe des Moulins aux fenêtres garnies de curieux. Les jeunes gens avancent gravement, les jeunes filles — selon une habitude excellente — baissent les yeux. C'est lugubre.

On arrive silencieux devant le tilleul. L'homme au canasson met pied à terre. Accablé, contrit, il enterre le bal, de quelques phrases grosses de larmes, se terminant, comme il convient, par un compliment au beau sexe qu'il appelle « mes chères sœurs ». On enlève le linceul recouvrant une botte de paille qui, soudain allumée, flambe gaiement en éclairant la scène. Le bal est enseveli.

* * *

De façon à ne pas faire naître d'équivoque, ajoutons qu'en 1857, ce tilleul fut vendu 1500 fr. à M^{me} Terrisse-Vaucher par la commune de Saint-Blaise, mais avec défense de l'abattre sans autorisation et charge d'établir un banc voisin pour le public.

En 1863, un nouveau-né est trouvé, emmailloté près du vieil arbre, sur une paille. On interroge trois personnes. Les documents disent trois « témoins », alors qu'on ne voit guère de quoi ils auraient été témoins. On ne tire rien d'eux. Pas surprenant... un des témoins est mentionné comme *sourd-muet*... Une femme du village prend soin de l'enfant qui est officiellement baptisé Henri du Tilleul !

Cette nouvelle famille neuchâteloise s'éteint avec lui.

[20 et 27 janvier 1934.]